

*Jeudi 17 septembre 2020,*

***Allocution de M. Gaston TONG SANG,  
Président de l'assemblée de la Polynésie française  
À l'occasion de l'ouverture de la session budgétaire***



Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,  
Monsieur le Président de la Polynésie française,  
Mesdames et Monsieur les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement de la Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les maires et élus municipaux de Polynésie française,  
Mesdames et Monsieur les Présidents des groupes politiques représentés à  
l'assemblée,  
Mesdames et Messieurs les représentants, mes chers collègues,  
Monsieur le Président du Conseil économique, social, environnemental et  
culturel,  
Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,  
Monsieur le Procureur général,  
Monsieur le Directeur des finances publiques,  
Monsieur le Payeur de la Polynésie française,  
Madame le secrétaire général de l'assemblée de la Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les représentants du monde patronal et des syndicats de  
salariés,  
Mesdames et Messieurs les journalistes,  
Distingués invités, Chers internautes, Chers amis,

*'Ia ora na i roto i te aroha nō te Atua i tō tātou fāreireira'a i teie mahana 'āpī!*

Je me réjouis de vous retrouver à nouveau au sein de cet hémicycle pour  
qu'ensemble nous puissions ouvrir la troisième session budgétaire de notre  
mandature.

Les discours prononcés lors de la séance d'ouverture de la session budgétaire sont généralement l'occasion de faire le bilan de l'année civile sur le point de s'achever.

Nous connaissons tous les tourments qui ont marqué les mois qui viennent de s'écouler et les tribulations planétaires qui n'ont pas épargné nos îles et le fonctionnement de notre pays.

Aussi, même si je reviendrai brièvement sur les événements qui ont marqué la vie de notre institution, au cours des 6 derniers mois notamment, c'est un discours éminemment tourné vers l'avenir que je veux prononcer face à vous aujourd'hui.

La crise sanitaire liée à la pandémie mondiale, qui s'est rapidement transformée en une crise humaine, sociale et économique n'a épargné personne. Elle a récemment plongé une famille dans la tristesse et le deuil, en emportant deux de nos concitoyens âgés et fragiles. Comme vous, j'ai été extrêmement attristé par cette nouvelle et tenais, en cet instant solennel, à adresser à cette famille éprouvée par ces pertes, nos pensées les plus sincères et nos condoléances attristées.

Depuis plusieurs mois, nous vivons au rythme de la propagation de ce virus qui nous conduit à adapter notre mode de vie et celui de nos institutions. S'il est un rempart qui a su résister à cette pandémie, c'est bien celui de la démocratie. En effet, ce bien commun, cette force vive qui irrigue les veines de notre institution, n'a, au cours des mois qui viennent de passer, jamais cessé de fonctionner et de s'appliquer.

C'est ainsi que malgré les contraintes sanitaires liées à la pandémie, et grâce à votre mobilisation, chers collègues, nous avons été en mesure, en maintenant une cadence parlementaire soutenue :

- De tenir les sessions extraordinaires nous permettant de délibérer sur les mesures d'urgence sociale liée à la situation sanitaire du Pays ;
- D'ouvrir et de clore notre session administrative ;
- De convoquer et de tenir toutes les réunions de nos commissions législatives ;

- De voter les collectifs budgétaires proposés par le gouvernement ;
- De renouveler l'ensemble de nos commissions législatives et de notre représentation au sein des organismes extérieurs ;
- De modifier notre règlement intérieur afin d'adapter notre fonctionnement au contexte sanitaire actuel.

Je tiens aussi à rappeler que notre assemblée, solidaire et désireuse de contribuer financièrement aux mesures d'urgence votées ici même, a accepté de renoncer à 40 % de sa dotation annuelle, permettant ainsi au Pays de mobiliser près d'un milliard de francs de financement au profit de nos concitoyens les plus fragilisés par la crise.

Tout cela, nous l'avons fait ensemble, sans jamais faire taire le débat démocratique ou les divergences d'opinion, sans renoncer à nos idéologies respectives et sans jamais restreindre ou mettre à mal nos prérogatives.

Comme je l'ai annoncé ici même le 26 mars dernier au cours d'une allocution solennelle : notre assemblée s'est tenue à vos côtés, Monsieur le Président, et vous a soutenu dans la gestion de cette crise sanitaire que nous continuerons à surmonter ensemble.

Je tiens ici, une fois encore, à saluer la gestion de cette crise par votre gouvernement, Monsieur le Président. Votre engagement, votre mobilisation, votre implication et votre sens des responsabilités ont été exemplaires. L'exercice du pouvoir en temps de crise est complexe et peut paraître ingrat. J'ai pour ma part la conviction, partagée par votre majorité, que vous êtes l'homme de la situation et que l'avenir transformera les commentaires acerbes de vos détracteurs en sentiment de gratitude partagé.

Monsieur le Haut-commissaire, merci d'être parmi nous ce matin. Votre présence, aux côtés du Président, et aux côtés des Polynésiens depuis le début de la crise sanitaire est rassurante. Elle témoigne de l'implication des services de l'Etat dans la gestion de cette pandémie et dans la définition d'une stratégie bilatérale entre l'Etat et le Pays, destinée à assurer la sécurité sanitaire de tous nos concitoyens.

Il me faut également saluer avec vigueur et reconnaissance l'action déterminante des maires dans la gestion opérationnelle de cette crise sanitaire sans précédent. Les premiers magistrats des 48 communes de Polynésie française ont été et sont toujours au front de l'épidémie.

Confrontés aux besoins journaliers et très concrets de leurs administrés, ils ont été nombreux à agir sans attendre les financements du Pays ou de l'Etat. Il faut le dire, les budgets communaux ont été fortement impactés par la pandémie, les maires et les élus municipaux éprouvés par la crise.

Je veux leur dire toute notre reconnaissance et réaffirmer de manière solennelle que cette assemblée est la leur, qu'elle est la caisse de résonance de leurs multiples préoccupations, et que leur voix trouvera toujours ici un écho bienveillant.

À présent, c'est vers l'avenir qu'ensemble nous devons nous tourner.

Cet avenir que la majorité des Polynésiens ne conçoit pas en dehors de la République française, ne pourra se construire, ou se reconstruire, à court et moyen terme, qu'avec le soutien concret et réel de l'Etat.

Les garanties bancaires nationales octroyées à la Polynésie française ne suffisent plus. Au nom du principe de solidarité nationale, l'Etat doit nous venir en aide. La République doit plus que jamais être au rendez-vous de l'Égalité et de la Fraternité !

La crise sociale et économique qui ébranle notre Pays et fait dangereusement vaciller l'équilibre de notre société ne laisse plus de place à la différenciation statutaire ou régionale.

À Reao, Raivavae, Tubuai, Mangareva, Tahuata ou Raiatea, nous sommes tous des Français à part entière et devons être traités comme tels.

Nous sommes une collectivité française, en proie aux mêmes difficultés que celles de la Nation toute entière, et nous nous tournons vers elle afin qu'elle pose un regard bienveillant sur ses enfants du Pacifique Sud.

Je compte sur nos parlementaires, unis face à la crise, pour porter avec cohésion, force et conviction, auprès des plus hautes instances parisiennes, cet appel à l'aide, qui n'est ni « une chasse au trésor », ni un appel à l'aumône, mais seulement un rappel de notre appartenance à une République une et indivisible. Je ne doute pas que les sénateurs qui seront élus le 27 septembre prochain s'inscriront dans cette démarche salutaire.

Notre avenir se décline également en 216 mesures regroupées dans un « Plan de relance – Cap 2025 » initié par le Président Edouard FRITCH et qui devra mobiliser toutes les énergies de notre institution.

Je ne doute pas, que notre ami Teva ROHFRITSCH, qui rejoindra bientôt nos bancs et qui fut le coordinateur de cet ambitieux projet, saura impulser à Taraho'i la dynamique nécessaire à l'accompagnement efficace du gouvernement dans la mise en place de ce plan de relance quinquennal.

À compter de ce jour, nous devons articuler notre action parlementaire autour de ces mesures de relance qui guideront notre pays vers des lendemains prometteurs. Plus que jamais, le gouvernement aura besoin de l'accompagnement bienveillant et dynamique de notre représentation.

J'ai ainsi demandé au Président du Pays qu'une présentation du « Plan de relance – Cap 2025 » soit faite à l'assemblée afin que celle-ci se prononce sur ce programme de redynamisation de l'économie polynésienne qui engagera chaque Polynésien pour les cinq prochaines années.

Je créerai, en concertation avec les présidents des quatre groupes politiques représentés à l'assemblée, un groupe de suivi du plan de relance qui s'assurera de la cohérence entre nos travaux parlementaires et les objectifs fixés par le plan quinquennal.

Parallèlement à cela, nos 9 commissions législatives pourront mettre en place des groupes de travail sectoriels, associant les ministres concernés, dans le but de voir émerger des propositions et pistes d'actions concrètes liées aux objectifs de relance gouvernementaux.

En plein cœur de la crise, nous avons pris la mesure de la lenteur du temps parlementaire qui entrave la réactivité délibérative. Face à l'urgence de la situation, nous avons été en mesure de réduire drastiquement les délais d'instruction et d'adoption des textes déposés à l'assemblée.

Aujourd'hui, alors que l'urgence territoriale est constatée, nous devons, au moins pour les cinq années à venir, et pour accompagner la mise en place du « Plan de relance – Cap 2025 », repenser les délais parlementaires et réajuster la course du temps délibératif.

C'est ainsi qu'en concertation avec les présidents de groupe et le bureau de notre assemblée, je lancerai très rapidement des travaux techniques destinés à :

- Réduire le délai de convocation des commissions législatives ;
- Raccourcir le délai d'examen et de diffusion des dossiers étudiés en commission ;
- Écourter le délai d'instruction des lois du Pays, fiscales notamment, qui accompagnent généralement l'adoption du budget et qui étayeront la mise en place des mesures du plan de relance ;
- Abaisser les délais de transmission de nos actes au Président du Pays et au Haut-commissaire ;
- Diminuer les délais de promulgation de nos lois du pays ;
- Favoriser plus encore la dématérialisation et la numérisation des documents législatifs afin d'accélérer les procédures ;
- Modifier le mode de vote de nos budgets et de nos collectifs budgétaires afin d'en faciliter et d'en accélérer l'adoption.

Ces mesures impliqueront des modifications de notre règlement intérieur, que nous opèrerons dès que possible ; mais aussi, sans doute, des modifications de notre Loi organique statutaire. C'est ainsi que je considère l'exercice raisonné et responsable de notre Autonomie !

L'expérience des semaines passées nous a également démontré la nécessité, en cas de situation exceptionnelle, de déléguer certaines décisions au gouvernement. Je ne suis pas défavorable à ce qu'à l'avenir, en cas situation de crise, de calamité ou de catastrophe sanitaire ou naturelle, nous puissions confier au Conseil des ministres la prise de décisions de premières urgences et lui déléguer la validation de certaines dépenses d'ordre sanitaire, sociale ou alimentaire.

Il ne s'agira pas de renoncer à l'exercice de nos prérogatives, mais d'agir vite, efficacement et en appui du gouvernement.

Ce sujet fera l'objet de discussions futures et concertées.

Près d'un an jour pour jour après l'organisation de la première réunion du Groupe des Parlements des Îles du Pacifique ici même, à Taraho'i, je ne pouvais omettre d'évoquer avec vous l'état actuel de notre politique de coopération interparlementaire.

Je puis vous assurer que malgré l'arrêt ou les restrictions liées aux liaisons aériennes commerciales et le report de toutes les réunions diplomatiques en présentiel, nos relations avec nos partenaires parlementaires, loin d'avoir été rompues, se sont renforcées au cours des derniers mois.

En effet, les rencontres virtuelles de type webinaire, portant sur la gestion de la crise ou les problématiques sanitaires et parlementaires actuelles se sont multipliées et se poursuivent avec des effets extrêmement positifs pour nos assemblées respectives.

Les échanges d'expérience avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Parlement de la Nouvelle-Zélande ou les assemblées du Pacifique ont été riches et nombreux et ont démontré que la Polynésie française n'avait pas à rougir de sa gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

À l'heure où nos Etats ou collectivités insulaires sont érigées en modèle de société par les observateurs internationaux du fait de leur capacité de résilience et d'adaptation à l'isolement, il est plus que jamais indispensable de poursuivre le développement de notre stratégie de diplomatie parlementaire.

Mes chers amis, la session qui s'ouvre nécessitera notre entière mobilisation. La tâche qui s'annonce est immense. Nous devons, par notre unité, par la richesse de nos débats, et par notre réactivité, participer à la reconstruction de notre économie et rebâtir notre Pays sur les piliers inébranlables de la solidarité et de la fraternité.

Le budget que nous voterons dans quelques semaines sera celui de tous les défis et son adoption démontrera notre volonté d'offrir à notre Peuple une Polynésie prospère et solidaire.

Monsieur le Président, mes chers collègues, l'heure n'est pas au fatalisme ou au défaitisme. L'heure est à l'espoir !

Espoir en nos institutions et en leur stabilité.

Espoir en nos ressources naturelles, culturelles et humaines.

Espoir en la capacité de résilience millénaire de notre peuple.

Espoir en chaque homme, chaque femme, chaque enfant de ce Pays.

Mesdames et Messieurs, chers amis, avant de laisser la place au Président du Pays, je reprendrai ses propres mots, prononcés en juillet dernier, empreints de réalisme et d'espérance : « *Rien ne sera plus jamais comme avant. Nous devons faire mieux. Rien n'est facile, mais tout sera possible !* »

Bonne session budgétaire à tous. *'Ia ha'amaita'i mai te Atua ia tātou pā'āto'a !*

